

Aidez - nous à redonner l'Espérance !

**Si vous désirez soutenir le Village d'enfants
géré par l'Association Notre Dame de Riaumont :**

envoyez un chèque à l'ordre de :

Association N.-D. de Riaumont

Village de Riaumont, BP 28 62801 Liévin Cedex

Etablissement	Guichet	n° de compte	Clé RIP
20041	01005	03100 04 F 026	30

domiciliation : la banque postale - 59900 LILLE cedex 9 France

ou ordonnez à votre banque de faire un virement périodique :

FORMULAIRE POUR VIREMENT AUTOMATIQUE :

Monsieur le directeur,
par le débit de mon compte désigné ci-dessous,

M. Mme :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de compte :

je vous prie de bien vouloir effectuer le de chaque mois / de chaque trimestre, un virement de Euros

au profit de : **Association N.-D. de Riaumont**

Date et signature :

Le reçu fiscal que nous émettrons pour attester de votre don vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % des sommes versées dans la limite des 20 % de votre revenu imposable.

**Si vous désirez soutenir le chantier-école
géré par l'Association Sainte-Croix de Riaumont,**

par un don, ou un legs, ou la souscription d'une assurance-vie :

Contactez :

LA FONDATION DES MONASTÈRES

«pour l'Institut Sainte-Croix de Riaumont à Liévin».

83/85 RUE DUTOT 75015 PARIS Tel : 01 45 31 02 02

En effet l'Institut Sainte-Croix de Riaumont ne peut vous adresser de reçu fiscal ouvrant droit à des déductions d'impôt ni être désigné directement comme bénéficiaire d'un legs, testament ou assurance-vie, même pour de petites sommes. Le service des legs de la Fondation des Monastères vous donnera toutes informations sur la rédaction adéquate de votre testament ou la clause bénéficiaire de votre assurance-vie en faveur de la Sainte-Croix de Riaumont..



Association N.-D. de Riaumont, BP 28 62801 Liévin Cedex

Tél. 06.88.29.58.03 - secretariat@gmail.com - <http://riaumont.net>